80e ANNEE. — N° 143 VENDREDI 6 DECEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

« NULLOCRATIE »

On publie en ce moment beaucoup de récits sur ces événements dont nous avons vécu les tragiques péripéties sans y rien comprendre, ce qui les rendait plus terribles encore ! Est-ce de l'histoire qu'on écrit ou des histoires qu'on raconte ?

La question aurait pu se poser à propos des révélations du périodique Sept Jours *sur ce qui se passait dans les milieux gouvernementaux pendant les jours qui ont précédé l'armistice. Elle aurait pu se poser, disons-nous, si l'essentiel n'en avait été confirmé par la publication du petit livre de Jean Montigny qui se présente à nous avec toutes les garanties de la véracité.*

Ce que j'appelle l'essentiel, c'est l'affreux désarroi mental et la débâcle morale de ces gouvernants dans des circonstances où le sort de la Patrie pouvait dépendre de leurs décisions. Il n'y avait d'égal à nos malheurs que l'incapacité des hommes qui les avaient provoqués. Leurs cerveaux et leurs cœurs étaient en pleine déroute qu'ils essayaient de dissimuler derrière les rodomontades oratoires de Paul Reynaud, faisant de la fuite un triomphe.

Dans cette débandade générale, celui qui apparaît le plus lamentable c'est celui qu'il faut bien appeler le Chef de l'Etat. Pauvre pantin désarticulé, que sa grandeur embarrasse, car il n'avait pas imaginé qu'un Président de la République pût avoir mieux à faire qu'à inaugurer des Expositions Agricoles. On le voit cherchant partout un subordonné qui lui fasse la grâce de lui donner l'ordre de s'en aller.

Comment commanderaient-ils au pays ces gouvernants alors qu'ils ne savent eux-mêmes à quoi se résoudre ? Au fond, presque tous sont travaillés par la même peur, par la même envie qui est de filer. Ils guignent vers le paquebot Massilia *prêt à lever l'ancre et où, déjà, les présidents des deux Chambres ont envoyé leurs malles et retenu leurs cabines.*

Sans la hautaine et froide résolution de Pétain, sans les démarches comminatoires de Pierre Laval, ça y était ! Nos gouvernants, ceux dont nous attendions des ordres prenaient le bateau laissant derrière eux en proie à l'ennemi la France et les quarante millions de Français.

⁂

Quel spectacle ! Il n'y en aura pas beaucoup de plus triste dans notre histoire !

C'était çà que nous avions pour nous gouverner ! C'était çà les élus du peuple, le surchoix de la démocratie, l'élite que le suffrage universel avait désignée pour diriger notre pays. Voilà ce qu'elle avait trouvé de mieux, ces aspirants-fuyards à qui le sol de la Patrie brûlait les pieds. Pas un homme parmi eux, pas une volonté ! Quel bel exemple pour illustrer les leçons d'histoire où l'on nous apprenait que le peuple-souverain saurait toujours choisir les meilleurs !

C'est tout de même un phénomène bien frappant à constater et à retenir ! Que ce régime d'individualisme à outrance qui prétendait devoir favoriser le libre développement des individus ait pu aboutir à ce résultat d'incapacité totale et générale. Pas une tête dans cette troupe, pas une personnalité, pas un caractère, pas une de ces individualités qui font autour d'elles le cercle et le rassemblement ! Je sais bien que les grands hommes ne foisonnent pas, mais jusqu'alors la France en avait toujours eus quand il les lui fallait. Et c'est une expérience à ne pas oublier que notre régime de nullocratie soit arrivé à mettre à la tête de la France, pays de qualité, *cette tourbe malfaisante de cancres et d'impuissants : des Léon Blum, des Herriot, des Daladier, des Paul Reynaud, et des Lebrun, qui ont si bien réussi la ruine de notre pays et qui, sans Pétain, l'auraient conduit jusqu'à la mort !*

Emile LAPORTE.

Pétain acclamé à Marseille

« *J'en ai plein les yeux et plein le cœur* », a dit le Maréchal devant l'accueil délirant de la population.

Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, est arrivé mardi matin à Marseille.

Mais avant son arrivée, il avait accepté de faire une courte visite à Arles, la belle cité méridionale chantée par Mistral.

Aux abords de la station et sur tout le parcours que suivra le Chef de l'Etat, une foule considérable est massée et des drapeaux tricolores flottent aux fenêtres, mêlés à des bannières aux couleurs de Provence.

Les Guardians de la Camargue, montés sur des fringants chevaux, poussent des hourras. Le Chef de l'Etat les passe en revue. Puis il félicite, également, la chorale « Cigaloun Arlanten », composée de jeunes femmes, en costume local.

Les Guardians font une escorte d'honneur au Maréchal qui parcourt à pied l'avenue de la Gare où les enfants des écoles agitent des drapeaux et poussent des cris : « Vive le Maréchal ! ».

Le Maréchal passe devant les anciens combattants, s'entretient avec plusieurs légionnaires mutilés. A son retour à la gare, une jeune Arlésienne lui adresse, en langage provençal, un compliment. Puis le train s'ébranla pour Marseille.

C'est à 9 h. 30 précises que le train spécial entre en gare. Il est à peine arrêté que le Chef de l'Etat paraît à la portière de son wagon. Déjà des applaudissements crépitent, des cris de « Vive Pétain ! » éclatent : c'est le personnel de la gare, ce sont les anciens combattants et les dames de la Croix-Rouge qui acclament le héros de Verdun.

Le Maréchal, en tenue kaki, descend sur le quai, et alors s'avance une enfant âgée de 2 ans, conduite par une infirmière et portant un bouquet et une lettre. Le Maréchal embrasse la fillette.

Le Chef de l'Etat regagne le salon de réception : quelques instants après il apparaît sur le seuil extérieur du salon, face aux troupes alignées. La « Marseillaise » retentit et une formidable acclamation s'élève de la foule : « Vive Pétain ! Vive la France ! »

Le long cortège se forme, et c'est maintenant une suite ininterrompue d'acclamations qui partent de la foule innombrable. La voiture du Maréchal vient de passer devant l'escalier monumental de la gare, dont toutes les marches sont noires de monde.

Le Chef de l'Etat salue inlassablement. Il s'arrête d'abord devant le monument des mobiles de 1870 où il dépose des fleurs. Et, par la Canebière et les allées et la rue Saint-Ferréol, il gagne la préfecture.

Sur la place sont rangés les membres de la Légion des anciens combattants. Le Maréchal serre la main des mutilés et salue les drapeaux. La cérémonie de la prestation du serment des légionnaires a lieu ensuite.

Le Maréchal remercie et la « Marseillaise » éclate, chantée par toute la foule.

Dans la journée, a eu lieu la revue des troupes par le Maréchal, que ne cessa d'acclamer une foule immense. Puis, le Chef de l'Etat et les personnalités officielles s'embarquèrent, pour la visite des ports et des chantiers ouverts pour les aménagements portuaires.

Le départ de Marseille

Avant de quitter Marseille, le Maréchal a été appelé au balcon de l'hôtel de ville. S'adressant à la foule, il s'exprima ainsi :

« Mes chers amis, me voici au moment du départ. Je n'oublierai jamais les deux journées que je viens de passer au milieu de vous. Je suis réconforté par votre bon accueil. J'ai confiance dans l'avenir et je veux vous faire partager cette confiance. Merci, merci de tout cœur. J'emporte d'ici un souvenir inoubliable. »

Peu après, ce fut le retour triomphal à la gare, sous des rafales d'acclamations.

A Toulon

Après avoir été accueilli par l'amiral de la flotte Darlan, qui lui présente les personnalités officielles sous les acclamations ininterrompues de la foule, qui manifeste avec non moins d'ardeur que celle de Marseille, le cortège officiel aussitôt formé se rend à petite allure au Monument aux Morts, où a lieu, avec le cérémonial habituel, le dépôt d'une gerbe de fleurs, suivi de l'appel aux morts et de la traditionnelle minute de silence.

Le Maréchal Pétain se rend ensuite à bord du cuirassé *Strasbourg*, où il est l'hôte à déjeuner de l'amiral Darlan.

Conseil des Ministres

Au cours de sa réunion, le Conseil des ministres a traité des diverses questions matérielles qu'entraînera l'installation prochaine, à Versailles, du Chef de l'Etat.

Toutefois, pour le moment, aucune indication n'est donnée sur les conditions dans lesquelles aura lieu l'installation à Versailles.

EN PEU DE MOTS...

— Aux Etats-Unis, une loi signée par le président Roosevelt punit les saboteurs de la défense nationale de 10 ans de prison et d'amendes pouvant aller jusqu'à 10.000 dollars.

— Des tracts communistes ayant été distribués dans le Gers, le préfet de ce département a ordonné une enquête qui a abouti à l'arrestation de 10 communistes qui ont été internés.

— La fermeture de 30 établissements à Paris pour majorations illicites sur les denrées alimentaires, les chaussures, les articles de ménage et le savon, a été prononcée pour des durées allant jusqu'à 2 mois.

— Au tirage du Crédit National (émission 5 0/0 1919), le n° 2.735.666 est remboursé par un million ; le numéro 1.733.784 est remboursé par 500.000 francs.

Nos Echos

Le froid.

Pourquoi notre pays, habituellement tempéré et où les hivers sont généralement doux, prend-il, cette année encore, ce dur et rude aspect de région polaire ?

C'était l'espoir de tous qu'au moins cette saison les rigueurs du froid nous seraient épargnées, cette saison où il est si difficile de se chauffer. Mais non. Et ce froid qui vous chasse de la rue vous poursuit dans les maisons — on n'ose pas dire dans les « foyers ». La nature nous est aussi méchante que les hommes et l'on se demande à quoi nous devons cet acharnement du sort.

De la glace dans les ruisseaux, de la glace sur les toits ! A Cahors et à Cabessut on a enregistré des températures de moins 8, moins 9 et même moins 10. Alors que l'hiver n'a pas encore fait son apparition au calendrier.

C'est le moment de redoubler d'entr'aide et de charité auprès des malheureux qui trouveront du moins quelque compensation dans la chaleur fraternelle de notre amitié.

Rude différence !

Il a été dit l'autre jour des choses bien intéressantes à cette commission de propagande pour la renaissance du régionalisme dont nous avons parlé plusieurs fois et dont nous aurons sans doute à parler encore bien souvent.

Car nous avons eu cette fois l'impression qu'il s'agit de quelque chose de sérieux et que tout ne se passera pas en parlottes et que tout n'ira pas s'achever en quelques-uns de ces banquets où il y avait souvent plus de discours que de rôtis !

Non pas, que je puisse croire que l'on va réaliser en un rien de temps le beau programme qui nous a été proposé ! Justement parce qu'on est sérieux, on sait la difficulté des choses et l'on ne prétend pas faire des miracles. L'important est qu'on soit résolu à travailler avec persévérance ! Et je crois bien que ni la volonté, ni les bonnes volontés ne manqueront.

C'est çà que je veux noter ici : le changement d'atmosphère qu'il y avait entre cette réunion et tant et tant d'autres du même genre auxquelles nous avons si souvent assistés aux temps anciens !

En ces époques aujourd'hui révolues, il y avait toujours à ces assemblées un arrière-goût électoral ! Et cela gâtait tout. Cela gâtait tout parce qu'on sentait bien, quel que soit le sujet apparent de la réunion, *qu'il s'agissait d'autre chose.* D'une chose qu'on ne disait pas, qu'on n'avouait pas, mais à laquelle tout le monde pensait. Art ou littérature, régionalisme ou agriculture, tourisme ou tabagie, voirie ou instruction publique, n'importe qui ou n'importe quoi, le sujet de la réunion n'était qu'un prétexte derrière lequel se cuisinait une affaire politique. Si le préfet y paradait à la présidence, on savait bien quel fil invisible le manœuvrait. Derrière lui, à l'abri de son uniforme galonné se profilait la silhouette du ou des parlementaires au profit desquels il s'agissait de travailler et que toute la suite dépendait de leurs caprices ou de leurs intérêts électoraux.

Eh bien ! cette fois, à la commission du régionalisme il n'était vraiment pas question d'autre chose ni dans les paroles ni dans les esprits.

Et je vous jure que ça faisait tout de même une rude différence !

La grande solidarité

Parce que la terre s'est brusquement tassée dans les profondeurs des Carpathes, l'Océan et la Méditerranée en ont été tout secoués.

A Nice, la couverture du torrent du Paillon a sauté en l'air à l'endroit où ce modeste cours d'eau se jette dans la mer, et la Promenade des Anglais fraîchement élargie et refaite, est dans un bien triste état.

De l'autre côté, à Biarritz, la jetée a cédé sous l'assaut des vagues entraînant avec elle le mur de protection et l'extrémité du rocher de la Vierge s'est écroulé dans les eaux tumultueuses.

On imaginait aisément que la Promenade des Anglais pût être saccagée un jour par la mer ou le Paillon, les marées d'équinoxe étant fréquentes à Nice ; mais que le Rocher de la Vierge de Biarritz pût s'écrouler, cela on ne l'imaginait point.

Ce « rocher » est une des curiosités de Biarritz. On y accède par une pente. Il y a là un jardinet à l'extrémité duquel on a placé un banc. Ce banc était presque toujours occupé par une jeune femme, jamais la même, bien entendu et qui venait là avec un livre pour lire et rêver de façon très romantique, en regardant la grande étendue vert bouteille et l'horizon désert.

On nous dit que la vierge est restée debout sur son roc diminué. Mais le banc? Le banc doit avoir disparu, emporté dans la catastrophe. Où ira cet hiver la jeune femme romanesque? Où donc les amoureux qui aiment à associer l'Océan à leurs promesses et à leurs aveux se donneront-ils rendez-vous ?

Comme le monde est étrange tout de même et comme il est petit aussi ? Un éboulement souterrain dans les entrailles d'un mont balkanique, une colique karpathique et voici les Niçois condamnés, au bain de pied, les Charentais bouleversés et le Rocher biarrot fondu comme un morceau de sucre dans du café chaud.

Si nous étions tentés d'oublier la grande solidarité de la famille humaine au sein de la planète qui la porte, ces « admonestations » suffiraient à nous les rappeler. Mais nous sommes si distraits, si légers !

PAN.

Chronique du Lot

Paroles de bon sens

Dans *L'Echo de Notre-Dame d'Annonay*, M. C. Armand, curé de cette paroisse, publie une « lettre à un paroissien » qui mérite d'être reproduite intégralement, comme un modèle de bon sens.

En voici le texte :

« Au cours de notre récente et longue conversation, vous m'avez paru bien troublé et même désemparé devant la situation présente. Vous suspectez l'indépendance des journaux soumis à la censure, mais vous accueillez avec faveur des insinuations suspectes et les communiqués d'une radio qui n'est pas française.

« Prenez garde. L'œuvre à laquelle le Maréchal se dévoue avec une admirable abnégation ne peut manquer de faire des mécontents.

« Il est facile d'exploiter la souffrance qui résulte de la défaite, d'attiser le mécontentement, de reprocher des mesures douloureuses, non pas à ceux qui les ont rendues inévitables, mais à ceux qui ont le courage de les imposer, dans l'intérêt général.

« Critiquer le Maréchal qui a accepté, avec le pouvoir, toutes les responsabilités du pouvoir, on n'ose pas le faire, en France du moins, tant la personnalité de Pétain en impose, mais on ne se prive pas de jeter la suspicion sur ses collaborateurs, c'est une façon de l'atteindre sans le viser. On ne précise aucune accusation, on se contente d'insinuer. Cette façon perfide de ruiner la confiance n'a rien de français, c'est louche et c'est lâche.

« Je ne veux pas chercher l'origine de cette lutte sournoise. Qu'elle vienne d'outre-Manche, ou qu'elle soit fomentée chez nous, par ceux qui voient sombrer leurs profits escomptés ou leur influence néfaste, je veux l'ignorer, mais j'affirme que c'est une manœuvre nettement anti-française.

« Actuellement, l'intérêt vital de la France exige l'union de tous les vrais Français autour du Chef de l'Etat et des collaborateurs choisis par lui et sous son entière responsabilité.

« Nous sommes vaincus et la paix n'est pas signée, voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Envers nos vainqueurs, la seule attitude pratique est la loyauté dans l'observation des clauses de l'armistice ; elles sont dures, cela ne doit pas nous surprendre, elles ne sont pas contraires à l'honneur.

« Quelles seront les exigences du vainqueur au moment de la signature de la paix ? A quoi bon formuler des pronostics ? Nous n'avons qu'à nous en remettre à celui qui a pris en main les intérêts de la France. Est-ce que le patriotisme du Maréchal Pétain est de moins bonne qualité que le vôtre ou le mien ? Sa situation ne le met-elle pas mieux que qui que ce soit à même de juger ce qu'exigent l'intérêt et l'honneur de la France ?

« Ce qui est certain, c'est que si le vainqueur comprend son intérêt, il n'abusera pas contre nous de sa victoire. Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'une révolution intérieure serait fatale au prestige de la France et à l'autorité de ses représentants à une heure où l'un et l'autre sont plus nécessaires que jamais.

« Ce qui n'est pas douteux non plus, c'est que des troubles intérieurs amèneraient fatalement l'Allemagne à intervenir pour rétablir l'ordre ; ne pensez-vous pas qu'il est préférable de le maintenir nous-mêmes ?

« Quant aux mesures prises, vous ne pouvez pas ne pas en reconnaître l'utilité et la nécessité.

« Le rationnement ? Mais n'est-ce pas le moyen unique de nous assurer, au cours de l'hiver, ce qui est indispensable à la vie? Ne vaut-il pas mieux se restreindre et être ainsi assuré d'avoir demain autant à manger qu'aujourd'hui, que de manger aujourd'hui autant qu'on le désire et risquer de n'avoir plus rien dans quelques semaines ?

« Les cartes ? Mais n'est-ce pas le meilleur moyen d'assurer une quantité d'aliments égale pour tous, quelle que soit la fortune de chacun ? Avec elles, vous savez ce que vous pouvez vous procurer, quelle que soit la forme des billets de banque dont vous disposez.

« Le chômage ? Vous ne pouvez pas douter un instant que le gouvernement du Maréchal s'en préoccupe et fait et fera pour ce qui est humainement possible pour assurer à tous les Français du travail et du pain, mais reconnaissez que ce n'est pas chose facile avec les difficultés actuellement insurmontables de l'importation et de l'exportation.

« Ma confiance pleine et absolue est en la Providence de Dieu qui ne nous abandonnera certainement pas, mais je suis persuadé que Dieu veut se servir du gouvernement du Maréchal Pétain pour nous venir en aide, et c'est pourquoi, avec la grande majorité de nos compatriotes, j'ai pleine confiance dans le Chef de l'Etat Français. Je vous engage à faire comme moi. »

LES COLIS AUX PRISONNIERS

Les autorités allemandes font connaître qu'elles ont, pour des raisons d'ordre technique, dû modifier l'étendue de la période pendant laquelle l'acheminement des colis aux prisonniers de guerre serait suspendu.

En conséquence, la réglementation suivante est portée à la connaissance des familles :

1. Les colis postaux et paquets destinés aux prisonniers de guerre sont acceptés dans les gares et les bureaux de poste jusqu'au 6 décembre au soir ;
2. La réception est interrompue du 7 au 31 décembre inclus ;
3. Elle reprendra le 1er janvier 1941.

RAPATRIÉS D'ALLEMAGNE

L' « Officiel » du 1er décembre publie une liste des militaires blessés et malades rapatriés d'Allemagne, en direction de Tarascon-Marseille.

Nous relevons les noms suivants de nos compatriotes : Biel Jean, de Miers ; Saint-Chamant, de Bio ; Quintac Baptiste, de Caniac ; Lafage René, de Catus ; Richard André, de Frayssie ; Delmas Robert de Meyronne.

ASSURANCES SOCIALES

La Direction régionale des Assurances Sociales de Toulouse communique :

Un certain nombre de caisses d'assurance vieillesse-invalidité, dont le siège se trouve en zone occupée, ont ouvert un bureau en zone libre. Ces organismes vont ainsi pouvoir assurer le paiement des arrérages venant à échéance le 1er décembre 1940, à tous ceux de leurs pensionnés — qu'ils soient en zone libre ou en zone occupée — dont l'adresse leur est connue.

Toutefois, les titulaires d'une pension d'assurances sociales, qui, au 15 décembre 1940, n'en auront pas encore reçu le montant trimestriel, devront s'adresser, dès cette date, à l'organisme situé en zone libre qui leur a déjà payé les arrérages échus le 1er septembre dernier.

Brevet élémentaire. — Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Brevet supérieur.

La session spéciale de ces examens réservée aux seuls candidats qui, n'ayant subi qu'une fois en 1940 les épreuves de ces examens, ont obtenu au moins le tiers du maximum des points pour l'ensemble des épreuves ou qui en auraient été empêchés par suite d'un cas de force majeure, aura lieu à l'Ecole normale, le jeudi 5 décembre. Appel des candidats à 8 heures.

Congés scolaires de Noël et du Nouvel An

Les congés de Noël et du jour de l'An sont fixés dans les établissements d'enseignement public du samedi 21 décembre au vendredi matin 3 janvier.

SECOURS NATIONAL

Même si tu n'as qu'une chaumière
donne à ceux qui n'ont plus de foyer

Sursis de paiement d'impôts pour les propriétaires

Les propriétaires qui n'ont pu encaisser qu'une somme inférieure aux deux tiers du loyer total de leur immeuble peuvent demander des délais pour le paiement de la contribution foncière afférente à cet immeuble. Cette faculté a été prévue par une loi du 22 octobre dernier.

Un décret qui vient d'être publié au « Journal Officiel » énumère les renseignements à fournir sur un état accompagnant la demande de sursis.

Gendarmerie

M. Calvet, gendarme de la brigade de Saint-Girons, est nommé à Figeac, en remplacement de M. Cadiergues, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Envoi de colis aux prisonniers de guerre

Le chef de gare de Genève-Eaux-Vives, P.-L.-M., a fait connaître qu'il reçoit un très grand nombre de demandes d'expéditeurs français de colis qui, pour des raisons variées, désirent que l'adresse de leurs envois soit modifiée en cours de route, ou que les paquets leur soient retournés.

La quantité de colis transitant par Genève est telle qu'elle ne permet pas de tenir compte de ces réclamations particulières, ni d'effectuer le travail requis.

Les familles des prisonniers de guerre français sont donc informées qu'une fois les colis remis aux gares ou aux offices postaux, il n'est plus possible de les arrêter en cours de route pour en modifier la destination ou les retourner à l'expéditeur.

CAHORS

LE SECOURS NATIONAL

Conférences du Général Niessel et du Capitaine Alric

Le Général Niessel, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre, qui habite actuellement Figeac, s'est consacré à l'œuvre de la Croix-Rouge pour les prisonniers, au profit de laquelle il a déjà collecté plus de 130.000 francs dans l'arrondissement de Figeac, sans parler des dons en nature. Il a accepté d'être également subdélégué du Secours National pour cet arrondissement.

M. Bézagu, Préfet du Lot, avait tenu, il y a quelques jours, à aller assister à Figeac, à des conférences, suivies de la projection d'un beau film, faites par MM. Corn, le Capitaine Alric et le Général Niessel, au profit des prisonniers de guerre. Il a demandé au Capitaine Alric et au Général Niessel de venir faire à Cahors une conférence au profit de l'Œuvre du Secours National. Ceux-ci ont répondu bien volontiers à son appel. Cette conférence aura lieu le 6 décembre 1940, à 20 heures 30, au Palais des Fêtes de Cahors. Elle comprendra deux parties :

— dans la première, M. le Capitaine Alric racontera ses souvenirs des camps de prisonniers de l'été dernier ;

— dans la seconde, le Général Niessel parlera des maréchaux de France et tout spécialement de ceux de la guerre de 1914-1918.

Nos concitoyens, nous n'en doutons pas, s'y rendont nombreux, sûrs d'y prendre intérêt et de participer à une bonne œuvre.

Le prix des places est fixé à 5 fr. et 3 fr.

Le bureau de location sera ouvert le jeudi 5 décembre et vendredi 6 décembre.

PAS D'ECLAIRAGE VISIBLE

Il est rappelé que l'éclairage privé doit toujours rester invisible de l'extérieur d'une façon absolue.

Les lucarnes, fenêtres donnant directement sur les toits, cours, jardins, doivent être rigoureusement oblitérées.

Si l'éclairage des magasins est toléré jusqu'à 20 heures et si l'éclairage des cafés et restaurants peut être maintenu jusqu'à la fermeture de ces établissements, les enseignes lumineuses sont supprimées et les sources de lumière doivent être munies d'abat-jour renvoyant le faisceau lumineux vers le bas et il ne devra exister aucun reflet pouvant être visible d'en haut.

80e Section des Médaillés Militaires

Les membres du Bureau de la 80e Section sont priés de se réunir le samedi 7 décembre à partir de 17 heures, au siège social, Café de la Promenade.

Ordre du jour : 1° Préparation de la réunion statutaire de fin d'année ; 2° Présentation de la situation financière de la Section ; 3° Communications diverses et étude de candidatures.

Le Président serait reconnaissant à tous les camarades de vouloir bien venir honorer de leurs conseils les décisions à prendre. — *Le Président :* Bénard ; *le Secrétaire :* Duthil.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Feixas, substitut du Procureur de la République à Cahors, viennent d'être les heureux papa et maman d'un beau garçon qui a été prénommé Michel.

C'est leur troisième enfant. Tous nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Pour la sécurité publique

Au seuil de cet hiver, qui s'annonce rigoureux, M. le Commissaire de police rappelle aux propriétaires et locataires qu'ils sont tenus de balayer la neige et de casser la glace au devant de leur maison, magasin, cour, jardin et autres emplacements jusqu'au milieu des rues.

Ainsi les rues ne seront pas transformées en patinoires et ainsi des accidents seront évités.

Vol de poules et lapins

Au cours d'une de ces dernières nuits, des maraudeurs ont pénétré dans la propriété de M. Gratias, à Cabessut, et ont râflé poules et lapins. Plainte a été portée.

Vol de chaussures

En ouvrant son magasin, le matin, M. Rieux, marchand de chaussures, a constaté que des maraudeurs étaient rentrés, pendant la nuit, dans le magasin et avaient emporté des chaussures, des sandales.

Plainte a été portée.

Huile de noix

Avis aux récoltants de noix. — Les Huileries du Lot, à Cahors, informent les récoltants qu'elles seront en mesure, à partir du 10 décembre, de presser « à façon » ou d' « échanger » noix et cerneaux contre de l'huile, aux conditions arrêtées par le Syndicat des fabricants d'huile de noix du Lot.

ARRESTATION DE DEUX JEUNES CAMBRIOLEURS

Nous avons relaté, ces jours derniers, la tentative de meurtre contre Mme Carrié, demeurant à Prayssac.

L'enquête ouverte pour trouver les coupables a donné d'excellents résultats : les coupables sont, à cette heure, mis en état d'arrestation.

Ce sont les jeune Fernand L..., 16 ans, demeurant au hameau de Roche (commune de Prayssac), et Stanislas N..., 17 ans, sujet polonais, demeurant à Prayssac.

Ils ont, en outre, avoué avoir commis deux cambriolages chez M. Borredon chez lequel ils avaient pénétré par le toit. Ils ont également avoué que, s'ils ont tiré un coup de feu sur Mme Carrié, c'était dans l'intention de pénétrer dans son immeuble pour le cambrioler.

Le produit des cambriolages commis par ces deux jeunes gens a été retrouvé au domicile de leurs parents. Ils ont été arrêtés et écroués à la prison de Cahors.

AVIS

Les négociants en tissus de Cahors ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'en vue de parer à la pénurie du combustible, leurs magasins seront fermés les lundi et vendredi, sauf les jours de foire.

Surprise désagréable

Ce matin, les Cadurciens ont eu la désagréable surprise de trouver les rues transformées en patinoire. Le verglas tombait en abondance et les chutes étaient nombreuses en dépit des précautions. Par endroits, il était encore plus dangereux de circuler sur les trottoirs. De graves accidents pouvaient à tout instant se produire et il est à souhaiter que nous n'ayons pas à en déplorer.

Sens interdit

Pour circulation en sens interdit, procès-verbal a été dressé, par le commissaire de police, contre M. A..., marchand de bois à St-Germain-du-Bel-Air.

Vol de lessiveuse et de linge

Mme Montfort avait laissé sa lessiveuse pleine de linge dans son jardin, au Pot-Trinquat.

Lessiveuse et linge ont été emportés. Mme Montfort a déposé une plainte.

Tribunal correctionnel

Dans sa dernière audience, présidée par M. Malrieu, le siège du ministère public était occupé par M. Albert, procureur de la République, le tribunal a eu à connaître les affaires suivantes :

Hausse illicite. — M. Borderies, charcutier à Mercuès, M. Brugalières, propriétaire à Espère, sont condamnés, pour hausse illicite, le premier à 100 francs d'amende, et le second à 50 francs.

Mme veuve Guérin, bouchère à Prayssac, a vendu de la viande au-dessus de la taxe. Le tribunal renvoie le jugement à huitaine.

Vol. — Jean Cazard, cultivateur à Prendeignes, s'est introduit chez les époux Bardet, fractura une armoire et s'empara d'une somme de 12.000 francs. Cazard est condamné à 5 mois de prison.

Délit de chasse. — Laurent Garril, cultivateur à Soulomès, a chassé un jour interdit. Il est condamné à 100 francs d'amende avec sursis, et à la remise du fusil ou sa valeur estimée à la somme de 200 francs.

Défaut de permis de circuler. — Etienne Brugidou, de Lalbenque, et Courdesse, de Sainte-Alauzie, sont condamnés à 50 francs d'amende, et André Martel, de Montpezat, à 25 francs pour défaut de permis de circuler.

Etrangers en défaut. — Le tribunal condamne les étrangers en défaut suivants : Gonzalès Rames, 20 jours de prison ; Garcia Guerrero, 8 jours de prison et 50 francs d'amende ; Nieuda Rosentrank, 8 jours de prison et 50 francs d'amende ; Marin Cazaris, 16 francs ; Giuseppe Buffo, maçon à Cahors, est relaxé.

Recel. — Les nommés Périé, Cavalié et Bru, de Lentillac-Lauzès, ont acheté chacun une bicyclette à des soldats sans se rendre compte si les bicyclettes appartenaient bien aux vendeurs. Ils ont été condamnés chacun à 200 francs d'amende.

Assurances sociales. — M. Francoual, entrepreneur de travaux à Cahors, était poursuivi pour infraction à la législation sur les assurances sociales. Mais sa bonne foi est établie et M. Francoual est relaxé.

Défaut d'affichage de menu. — Pour défaut d'affichage de menu, Mme Ducros, restauratrice à Cahors, est condamnée à 16 francs d'amende.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Association. — Stade Cadurcien bat U.S. Souillac par 10 buts à 0. Ayant dû parer très tardivement à la défection de l'U.S. Figeac, le Stade ne put présenter qu'une seule rencontre au programme de la journée.

L'U.S. Souillac, composée de jeunes éléments, dont le désir de bien faire se manifesta tout au long de la partie, ne put résister aux attaques variées de la ligne d'avants cadurcienne. Le score était de 5 buts à la mi-temps. Par 5 fois le goal visiteur fut à nouveau battu au cours de la deuxième partie du jeu.

A Saint-Germain, Stade Cadurcien (II) bat Saint-Germain par 1 à 0. Belle tenue de l'équipe de St-Germain. Les Stadistes eurent beaucoup de mal à affirmer leur supériorité. La ligne d'avants ne fut pas toujours à la hauteur de sa tâche. La défense des locaux fournit une excellente partie.

STADE CADURCIEN — RUGBY

Dimanche 8 décembre au Stade Lucien-Desprats en Coupe du Périgord-Agenais, 2e catégorie, Union Sportive de Saint-Cyprien I contre Stade Cadurcien.

Cette rencontre marquera la reprise des matches officiels et les débuts du Stade dans le Comité du Périgord-Agenais. Les visiteurs sont, pour nous, des inconnus et fouleront pour la première fois l'herbe du terrain de l'Ile. Nous ne savons rien sur eux, aussi nos joueurs qui aborderont ce match avec confiance et un moral élevé joueront à fond et feront tous leurs efforts pour obtenir la décision. L'équipe du Stade est maintenant bien au point et tous les joueurs sont fin prêts.

Dimanche dernier, en déplacement à Moissac, ils firent un très joli match, malgré un score un peu lourd, ce qui n'empêcha pas les Cadurciens de mener à la « marque » jusqu'à la 50e minute, par 12 à 9. Au terme du temps réglementaire, Cahors n'était battu que par 18 à 12 ; ce n'est qu'à la suite de la prolongation du match (à la grande satisfaction du public de Moissac) que nos jeunes, qui opéraient derrière la mêlée, furent débordés par un adversaire bien plus athlétique et possédant plus de métier.

Le score final fut de 26 à 12 en faveur de leurs brillants adversaires.

Dimanche nous pouvons compter sur nos avants pour fournir de nombreuses occasions à nos lignes arrières ; Meulet, Heilhes et autres feront le reste.

Prescriptions à observer !

Les prescriptions de défense passive ne sont pas observées. C'est ainsi qu'il a été dressé des procès-verbaux pour éclairage privé visible de l'extérieur contre :

Mme D..., 59, boulevard Gambetta ; M. G..., boulevard Gambetta ; Mme V..., rue de la Halle ; M. G..., place du Marché ; M. S..., boulevard Gambetta.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Secours national. — Duravel (malgré les sacrifices qu'il s'est imposé depuis les réfugiés espagnols, belges, français de l'Est, du Centre, de la région parisienne, jusqu'aux trois groupes de soldats restés cantonnés durant des mois, et qui y ont trouvé le meilleur accueil), a magnifiquement répondu à l'appel du Chef de l'Etat en faveur du Secours national.

M. Cax, premier adjoint, avait constitué le 10 novembre le Comité communal qui comprenait : M. Géliot, deuxième adjoint, représentant la Municipalité ; les directrice et directeur de nos écoles de filles et de garçons ; l'Abbé Claret, curé de Duravel. Ce Comité a organisé divers groupes de quêteurs et quêteuses ; les enfants des écoles étaient chargés de la vente des portraits, les dames quêteuses parcouraient toute la commune pour recueillir les dons et oboles.

A part quelques rares familles, toute la population s'est empressée, selon ses moyens, de donner argent et vêtements, et à l'heure actuelle, le chiffre est de 567 fr. 50 pour la vente des portraits et 2.767 francs pour la collecte, soit, au total : 3.334 fr. 50.

A cela vient s'ajouter 316 kg. de vêtements, couvertures, linge, chaussures, sacs de laine, literie, etc., recueillis également.

Ces résultats font le plus grand honneur à la commune qui se classe n° 1 pour le canton de Puy-l'Evêque pour ses dons de toute nature, et nous sommes fiers de le signaler.

Labastide-du-Vert

Naissance. — Jacques Atgié est heureux de vous faire part de la venue au monde de sa mignonne petite sœur, Simone-Lucienne.

En cette heureuse circonstance, nous prions Mme Atgié, notre sympathique et dévouée institutrice, son mari, ainsi que les grands-parents, d'agréer nos sincères félicitations. Nous faisons, en même temps, des vœux de prompt rétablissement pour la maman et de longue vie pour la gracieuse fillette. — A. B.

Luzech

Secours national. — La population de Luzech, qui, au cours des événements tragiques que traverse notre pays, a donné un magnifique exemple de solidarité nationale et de dévouement, vient, une fois de plus, d'apporter le témoignage de sa parfaite compréhension des appels du Maréchal Pétain.

Dès le début des hostilités, et lorsque survint la défaite de nos armes, Luzech reçut et logea des milliers de réfugiés et d'hommes de troupe. Il distribua gratuitement, pendant plusieurs jours, plus de mille repas quotidiens.

Le Comité communal du Secours national, répondant à l'appel du Chef de l'Etat, organisa la journée du 17 novembre et la semaine de ramassage. Les élèves des écoles publiques et privée vendirent la photo du Maréchal. Des dames et des jeunes filles quêtèrent et ramassèrent des objets pour le Secours national.

Leur activité et leur dévouement furent récompensés. Notre population répondit avec générosité aux sollicitations des enfants et des quêteuses.

Nous sommes heureux de faire connaître que la vente du portrait et le produit des quêtes se sont élevés à la somme de 6.134 fr. 60 et qu'il a été recueilli plus de 400 kg. d'effets.

Que tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat reçoivent de la part du Comité du Secours national, ainsi que de la Municipalité de Luzech, avec les remerciements les plus chaleureux, l'expression de la gratitude à laquelle ils ont droit.

Saux

Secours national. — Sous la vaillante impulsion de notre dévouée institutrice, Mme Vigouroux, un deuxième appel a été fait à la population de notre petite commune. Les dons en argent se sont élevés à la somme de 300 francs, et ceux du linge ou autres effets à plusieurs quintaux.

Donc, les initiatives sont souvent, et toujours, couronnées de succès.

Un chaleureux bravo à Mme Vigouroux. Nos félicitations vont aussi à tous les élèves de l'école auxquels revient la réussite de leur démarche. Ils ont montré que la solidarité n'est pas un vain mot et que, plus que jamais, c'est le moment de s'entr'aider.

Puisque nous en sommes à la jeunesse nous dirons que Saux est le rendez-vous de toute celle du plateau. Nous entendons ainsi ceux ou celles de 14 à 20 ans. Nous serions heureux de voir que ces jeunes entrent en action. Voici : l'Etat, protecteur, a décidé d'établir un terrain de sport partout où ce sera possible. Saux le possède, ce terrain. Il ne faut pas de dépense pour le mettre en mesure d'être utilisé. Les adolescents d'ici ou d'ailleurs l'auraient vite nivelé et mis en état, ce champ. La direction de l'éducation physique se chargera du reste. Il est assez grand pour que divers jeux puissent être créés. Les dimanches sont monotones à Saux pour toute cette jeunesse, et nous pensons que les distractions du terrain de jeux seraient aussi profitables pour leur santé que les promenades le long de la route nationale.

Les initiatives ne manquent pas, il ne s'agit que d'un dévouement. On serait heureux de pouvoir crier avec toute sa voix :

Filles et garçons de France, bravo !

Acquérir de la force, faire des efforts, avoir de la voix, conserver une bonne santé et la jeunesse active sauvera la France.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Carnet de deuil. — Nous apprenons avec un grand regret la mort de Mme François Bennet, épouse de notre distingué compatriote, directeur des postes et télégraphes de Cahors.

Mme François Bennet, qui avait exercé pendant longtemps les fonctions de rédactrice des P.T.T., laissera des regrets unanimes.

Nous adressons à M. François Bennet, à ses enfants, à M. Carrayrou, juge à Figeac, et à tous les membres de sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

Orientation professionnelle. — Les parents seront heureux d'apprendre qu'une place importante est d'ores et déjà réservée, dans les programmes de notre collège, à des cours pratiques de travail de fer et du bois en vue de l'orientation professionnelle de certains élèves. Plus que jamais l'enseignement professionnel est une nécessité sociale.

Tous nos compliments et nos meilleurs remerciements à M. Ducelot, principal, qui a repris ainsi une heureuse initiative au collège Champollion. Les professeurs des cours pratiques sont : M. Cayrel pour le fer, et M. Pozières pour le bois. L'un et l'autre, patrons artisans distingués, ont déjà exercé ces fonctions au collège à la satisfaction générale.

Nous croyons savoir qu'il entre dans les vues de M. le Principal; d'organiser un enseignement pratique comprenant des sections commerciales, artisanales et agricoles.

Modestes dans le dévouement. — Les occasions de citer les exemples de dévouement à l'actif de nos éclaireuses, éclaireurs et scouts figeacois sont nombreuses. Que ce soit au cours du lamentable exode des populations de l'Est et du Nord, que ce soit à propos du surcroît de travail de nos administrations et dans les missions particulières qui leur sont confiées, et dans la préparation et le déroulement des manifestations de solidarité, etc..., cette belle jeunesse est toujours présente et empressée.

C'est bien parce que nous connaissons la tradition de modestie, d'effacement dans le succès de ces formations de jeunes, que nous n'insistons pas davantage sur leur rôle actif et zélé.

Nous nous permettons néanmoins d'adresser toutes nos respectueuses félicitations à Mlle Bourgin, directrice du collège de jeunes filles, et à ses gracieuses cheftaines, tous nos compliments à MM. Roger, Molinié, Rossignol, chefs des scouts et des éclaireurs.

Nous rappelons que M. Rossignol, comptable aux établissements des carrières de Bagnac, a remplacé M. Molinié durant toute la guerre et qu'il continue à collaborer activement à l'éducation de nos éclaireurs.

Compagnons de France. — Nous sommes heureux d'annoncer au public que le mouvement des Compagnons de France a décidé d'étendre son action à la région de Figeac. M. Pougeade, chef compagnon, est arrivé dans notre ville où il a établi une permanence au premier étage des bâtiments des Nouvelles Galeries, rue Gambetta. Cette permanence fonctionnera tous les jours, de 16 h. à 19 h., sauf le dimanche, où elle est ouverte de 10 h. à 12 h. Tous les jeunes gens qui s'intéressent à cette œuvre y trouveront tous renseignements utiles.

Espédaillac

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette, leur premier enfant, chez les époux Cancé-Beauville, propriétaires à Espédaillac.

Nos compliments aux heureux parents et meilleurs vœux de bonne santé au bébé.

Saint-Céré

Au profit de nos prisonniers. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs, le contenu de la lettre adressée par M. le Général Niessel à M. le Maire de St-Céré :

« J'ai bien reçu le splendide envoi de 10.000 francs fait par la commune de St-Céré à la Croix-Rouge, pour nos prisonniers. Le résultat est d'autant plus remarquable que vous-mêmes faites aux prisonniers de St-Céré de nombreux envois de colis.

« Nous-mêmes en avons déjà envoyé 835 à la date du 30 novembre et nous continuons tous ces jours-ci.

« Je vois que St-Céré ne se distingue pas moins pour la vente du portrait du Maréchal Pétain et la collecte d'effets et objets divers pour le Secours national. Je vous en félicite de tout cœur ainsi que la commune de Saint-Céré. »

Nous rappelons que le complément de la quête faite au profit des prisonniers, soit 927 fr. 30, a été versé dans la caisse de l'Entr'aide pour assurer l'envoi de colis destinés aux prisonniers de St-Céré.

Encore une fois nous adressons nos remerciements à toute notre population qui s'intéresse à nos chers éloignés.

La chasse. — En raison des rigueurs de la température les oiseaux migrateurs ont fait leur apparition ; dans la journée de mardi trois vols de canards sauvages se sont arrêtés dans les marais de la Ségarie, mais la réglementation de la chasse n'a pas permis ce jour là le moindre coup de fusil.

Pour nos pauvres. — M. F.-M. Wolf, réfugié depuis plusieurs mois dans notre cité, a, au moment de son départ, témoigné sa satisfaction de l'hospitalité reçue, en prouvant sa sollicitude envers les pauvres. A cet effet il a déposé à la mairie une somme de *trois cents francs* pour eux. Qu'il trouve ici nos sincères remerciements pour son geste généreux.

Colis aux prisonniers. — Nous informons le public que l'administration des P.T.T. fait connaître que l'envoi des colis aux prisonniers d'Allemagne sera suspendu pendant la période du 7 au 31 décembre inclus.

Quand une femme souffre

C'est presque toujours à cause d'une circulation défectueuse et d'une congestion de ses organes intimes. Les Gouttes Floride, qui donnent un sang vif et fluide, calment les nerfs, assouplissent les artères et les veines, procurent à la femme de tout âge une santé parfaite. Les Gouttes Floride suppriment les irrégularités et douleurs menstruelles, les vertiges, bourdonnements d'oreilles, éblouissements, varices, hémorroïdes, l'engourdissement des membres et la congestion du visage. Elles évitent les accidents du retour d'âge et prolongent la jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat-civil. — Naissance : Destrau Colette, avenue Gare.

Mariage : Foissac Marcel, maçon, et Delage Andrée, à Station de Saint-Clair.

Décès : Bouy Jean, 75 ans, 50, av. Cavaignac ; Gibert Joseph-Pierre, 74 ans, au Colombier ; Doumerc Louis, 64 ans, 50, avenue Cavaignac ; Cestari Pierrette-Albertine, 22 jours, 5, av. Gare ; Bettin Santi, 76 ans, au Castelat, commune de Gourdon ; Jouglas Louise, épouse Danglard, 36 ans, 50, avenue Cavaignac ; Maury François, 66 ans, rue Colonel-Taillade ; Delmas Jean, 69 ans, 50, av. Cavaignac ; Bedin Jacques, 61 ans, 71, av. Gambetta ; Kessler Melchior, 82 ans, 50, av. Cavaignac ; Paulus Victor, 75 ans, 50, avenue Cavaignac.

Souillac

Pour le Secours national. — Une somme de 1.000 francs a été versée par M. Mattéi, au nom de M. Fontana, propriétaire du château de la Treyne (commune de Lacave), à la caisse du Secours national de notre ville.

De vifs remerciements ont été adressés au généreux donateur.

Quintonine

Le flacon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 5 fr. 85. Ttes Phies.

Dernière heure

« L'Allemagne travaille pour des millénaires », dit le Docteur Ley

Une grande manifestation du Front du travail a eu lieu, à Berlin, dans la salle de la Philharmonie de Berlin. Le docteur Ley a pris la parole.

Le chef du Front du travail a parlé de la grande mission économique de l'Allemagne. Celle-ci, qui travaille pour des millénaires, doit être en mesure de mobiliser les forces économiques de l'Europe.

L'industrie allemande doit pouvoir construire 3 millions de voitures et accroître la flotte allemande de plusieurs centaines d'unités.

Mort de M. Mounié sénateur de la Seine

On annonce la mort subite, à l'âge de 67 ans, de M. Mounié, maire d'Antony, sénateur de la Seine. M. Mounié avait été sous-secrétaire d'Etat dans un cabinet Georges Leygues.

AVIS DE NEUVAINE

Madame Veuve Pierre TRIADOU ; Madame et Monsieur Pierre TASSART et leur fille ; Mademoiselle Marguerite TRIADOU ; Monsieur Jean-Louis TRIADOU font part à leurs amis et connaissances qu'une messe de neuvaine sera célébrée le samedi 7 décembre 1940, à 8 heures, en l'Eglise-Cathédrale, pour le repos de l'âme de Monsieur TRIADOU.

AVIS DE DECES

Madame Théophile DECREMPS ; Monsieur et Madame Daniel DECREMPS, Conservateur des Hypothèques à Albi ; Mesdemoiselles Madeleine et Jeanne DECREMPS ; les familles FERNANDEZ à Paris, DECREMPS à Crégols, CALMEJANE à Figeac, COURPET et CABANNE à Cahors, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Théophile DECREMPS

Professeur honoraire
Officier de l'Instruction Publique

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé à l'âge de 78 ans en son domicile à Cabessut, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu vendredi 6 décembre 1940, à 9 heures 1/4, en la paroisse du Sacré-Cœur.

Réunion à la maison mortuaire, à 9 heures, 6, rue Coty, villa des Roses. Ni fleurs, ni couronnes.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

A VENDRE **fontaine étain Louis XV.** S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE **bons menuisiers,** libres de suite. Se présenter : Entr. Cros et Imbert, av. Jean-Jaurès, anc. maison Cros et Constant. (32.912).

CHERCHE **petite maison propre,** trois à quatre pièces, eau gaz, électricité, meublée ou non. Ecrire : André, *Journal du Lot.* (32.943).

CHERCHE **machine à écrire** d'occasion, bon état. Faire offres : Georges, *Journal du Lot,* Cahors (32.957).

Sténo-dactylo, rapide et expérimentée, huit ans pratique, possédant machine, recherche tous travaux domicile. Prendre adresse au Bureau du Journal. (32.960)

Veuve 1914-1918, connaissant service cuisine, capable tenir intérieur, active et propre, bons certificats, cherche place dans Cahors. Prendre adresse Bureau du Journal.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet du Lot, Chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu l'avant-projet de construction d'un chemin départemental reliant la déviation de la Route Nationale n° 140 dans la traverse de Figeac au chemin départemental n° 153 (G.C. 13 *h*) ;

Vu l'avant-projet relatif à l'entreprise;

Vu le décret du 2 mai 1936 ;

ARRÊTE :

Article premier. — Le projet ci-dessus visé sera soumis à une enquête dans les formes déterminées par le décret du 2 mai 1936.

En conséquence, ce projet sera déposé à la Mairie de la Commune pendant dix jours, du mardi 3 décembre 1940 au jeudi 12 décembre 1940, pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur à la mairie recevra pendant trois jours consécutifs, c'est-à-dire les 13, 14 et 15 décembre 1940, les déclarations qui pourront être faites sur l'utilité du dit projet.

Ces délais ne courront qu'à dater de l'avertissement qui en sera donné par voie de publication et d'affiches.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat du Maire et la production de deux exemplaires du journal contenant l'insertion du présent arrêté.

Article 2. — Après avoir clos et signé le registre des déclarations, visé et signé les autres pièces de l'instruction qui auront servi de base à l'enquête, le Commissaire-Enquêteur les remettra au Maire ; il y joindra son avis motivé.

Le Conseil municipal délibérera de nouveau si le registre d'enquête contient des déclarations contraires à l'adoption du projet, ou si l'avis du Commissaire lui est opposé. Sa délibération et les autres pièces de l'affaire seront adressées par le Maire, à la Préfecture, avec son avis particulier.

Article 3. — M. Cavarroc, Maire de la Commune de Camboulit, est nommé Commissaire-Enquêteur et procédera en cette qualité, conformément aux dispositions ci-dessus prescrites.

Article 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressé au Maire de la Commune chargé d'en assurer l'exécution.

Fait à Cahors, le 28 novembre 1940.

Le Préfet, Signé : BÉZAGU.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 85

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Mais l'après-midi s'était écoulé sans qu'Orane vît venir celui qu'elle attendait avec tant d'impatience. Maintenant, elle se demandait avec une terrible anxiété ce qu'elle ferait si Miguel, complètement détaché d'elle, ne venait pas la rejoindre.

Cette éventualité était si effarante que la petite épouse n'osait pas y attarder son esprit, de crainte de connaître immédiatement le pire désespoir.

Miguel mécontent, cela pouvait encore s'arranger ; mais Miguel désireux de s'affranchir d'elle, c'était le désastre complet !

Ce fut pour elle comme une délivrance quand le téléphone intérieur de l'hôtel retentit et lui annonça la venue d'un visiteur.

Sa joie était si grande que, lorsque Miguel entra, elle tendit vers lui ses deux mains, dans un geste éperdu d'accueil.

— Oh ! Miguel ! comme vous avez tardé !

Mais le jeune mari ne répondit pas à cet élan qui la portait vers lui.

Debout sur le seuil de la porte, ses yeux explorèrent d'abord l'appartement ; puis, un peu durs, ils se portèrent sur Orane.

— Seule ? s'inquiéta-t-il d'une voix froide.

— Mais oui, seule, répondit Orane, toute saisie et déçue. Qui voudriez-vous qui soit avec moi ?

Il ne répondit pas tout de suite. S'avançant dans la pièce, le visiteur se laissa choir dans un grand fauteuil placé à contre jour, entre deux fenêtres.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ? s'informa-t-il alors.

— Je vous l'ai écrit... Trois jours, précisa-t-elle.

— Vous n'êtes pas allée chez vos parents ?

— Si, en passant. Ce sont eux qui m'ont permis de venir vous rejoindre.

— Permis ? releva-t-il en arquant ses sourcils.

— Je veux dire, rectifia-t-elle vivement, pour éviter toute confusion désagréable, que sans eux... La vie est chère en Suisse, à cause du change... Je n'aurais pas osé faire cette dépense sans votre autorisation.

Il ne broncha pas devant une telle apparente soumission.

— N'aviez-vous pas le chèque de votre père ? observa-t-il pourtant.

Elle eut un timide sourire.

— Vous oubliez, Miguel, que je suis mariée et que sans vous...

— Ah ! oui ! c'est juste, remarqua-t-il du bout des lèvres.

Un silence tomba. Ruitz avait allumé une cigarette qu'il fumait lentement, en frappant parfois le bout, pour faire tomber la cendre, sur la surface polie d'une petite table placée auprès de lui.

Son attitude glaciale et calme tordait le cœur d'Orane. Elle ne trouvait plus les phrases qu'elle avait si bien préparées durant sa longue attente de l'après-midi. La possibilité de pouvoir enfin parler à son mari, qu'elle avait désespéré un instant de revoir, la laissait comme paralysée devant lui.

Faisant enfin un effort sur elle-même et avalant sa salive pour décongestionner sa gorge, elle finit par dire :

— Voici, Miguel, il faut absolument que vous sachiez que je n'ai pas voulu, l'autre jour, vous blesser à ce point. La lettre de ma mère était moins controuvée que vous ne l'avez cru.

— Vous êtes vraiment bien bonne de me le dire, répondit-il, avec cet air ironique qu'il prenait lorsqu'il ne voulait pas se laisser attendrir.

— Il faut me croire, Miguel, je vous assure.

Genève ?... Ne serait-ce pas plutôt me dire cela que vous êtes venue à Genève ?... Ne seraitce pas plutôt pour vous afficher avec un certain monsieur ?

— Un certain monsieur !

— Sans doute, señora. Vous paraissez avoir la mémoire courte... A midi, lorsque nous nous sommes rencontrés dans ce restaurant élégant, ce n'était pas un client étranger qui se trouvait à votre table, mais une personne qui est entrée en votre compagnie, qui a choisi vos places... et qui, d'ailleurs paraissait charmée d'être avec vous.

Malgré elle, la jeune femme rougit, sous les yeux soupçonneux qui la dévisageaient.

— Mais ce monsieur est un camarade, protesta-t-elle avec chaleur. C'est un journaliste que j'ai vu plusieurs fois à Paris, chez une de mes cousines. Me rencontrant à Genève où je suis étrangère, il m'a offert d'être mon guide ici et de m'aider à vous rejoindre.

— Ah ! oui, oui ! Un cicerone, enfin ! Ma foi, il avait l'air bien galant et fort empressé, ce guide providentiel !

— Il était tout simplement poli et courtois. Je ne vois ce que son attitude avait d'incorrect vis-à-vis de moi. Si cela avait été, je l'aurais certainement remis à sa place. Je n'oublie pas que je suis mariée, Miguel, et je ne suis pas femme à oublier le respect qui m'est dû, ni celui que je vous dois.

— Je ne mets nullement en doute votre sens de l'honneur, madame. Seulement, vous rendez-vous compte de l'inconséquence de vos actes ? Je suis connu, ici... un diplomate ne passe pas inaperçu, surtout à Genève et dans les circonstances présentes. Vous vous êtes montrée en public, accompagnée de ce monsieur et sans la présence d'une tierce personne... Vous oubliez qu'une jeune femme de votre âge, même mariée, est tenue à une certaine réserve. Ensuite, vous êtes descendue, ici, sous mon nom...

— Devais-je me cacher ? Prendre un autre état civil ?

— Je ne dis pas cela !... Mais ne pensez-vous pas que vous étiez obligée à plus d'obligations encore, le moindre de vos actes pouvant me porter préjudice. Ainsi, ce monsieur...

— Ce monsieur ?

— ...Votre élégance, votre abandon gracieux, toute votre coquetterie... vous ne sentez pas que vous me mettez dans une situation embarrassante vis-à-vis de mes collaborateurs ?

— Soit, rétorqua Orane, qui percevait en elle le réveil de forces combattives regrettables. Soit ! j'admets que mon attitude pouvait être jugée équivoque par des yeux malveillants... ou jaloux ! Mais n'oubliez pas, cependant, Miguel, que, quand je suis arrivée à Genève, j'ignorais tout de vous. Je ne soupçonnais même pas ce que vous veniez y faire. Pourquoi ne m'avez-vous pas mise au courant de votre profession réelle ? Cette cachotterie, envers mois, était plutôt ridicule.

— Evidemment ! Tout ce qui vient de moi vous a toujours paru grotesque.

— Je parle de votre silence...

— J'avais, peut-être, la prétention d'être aimé pour moi-même. On émet ainsi, parfois, des espoirs vraiment... ridicules, ceux-là ! Quoi qu'il en soit, je vous ai réservé cette surprise. Je suppose qu'elle n'a pas dû vous être désagréable, vu les ambitions de votre père, remarqua-t-il au passage d'un air sarcastique.

Il poursuivit, du même ton acerbe :

— Comme vous vous êtes toujours montrée peu ambitieuse en ce qui concernait mes occupations... un commis, un sténographe, je n'avais pas cru nécessaire de vous donner plus tôt ces précisions.

Orane courba la tête sous le reproche qui était fondé. Jamais, elle n'avait envisagé que son mari pût être vraiment quelqu'un de marquant dans la société moderne où les riches, seuls, semblent pouvoir lever la tête. Elle s'apercevait même que les suppositions désagréables de M. Le Cadreron, sans qu'elle le veuille, avaient déteint sur elle. Et Ruitz, naturellement, ne le lui pardonnait pas !... Comme tout le reste, d'ailleurs !

— Ainsi, reprenait Miguel avec dédain, c'était peut-être pour être fixée sur ma situation que vous êtes venue à Genève ? Je n'espérais pas que mon sort pût avoir une si grande valeur à vos yeux. C'est tout ce qui vous préoccupait ?

Orane secoua la tête. Le ton sardonique de Miguel ne lui échappait pas, mais elle ne pouvait pas lui laisser croire que la curiosité seule l'avait conduite vers lui.

— Vous vous trompez, Miguel, il y a autre chose.

— Eh bien ! dites ?

Ainsi conviée avec tant de sécheresse à s'expliquer, Orane eut une hésitation. Les mots sont difficiles à trouver quand on sent que l'oreille qui écoute est hostile pour les accueillir.

(*A suivre*).